

Objet : Mise à jour de votre comité de parents au sujet de la prochaine rentrée scolaire

Date : 21 août 2020

Chers parents,

D'abord, nous espérons que vos vacances se déroulent bien malgré les contraintes que nous subissons tous présentement. Pour le comité de parents, ce début d'année scolaire s'annonce chargé, mais nous avons hâte de nous mettre à la tâche pour aider les enfants et leurs parents à vivre une année 2020-2021 la plus agréable possible dans les circonstances.

Vos questionnements sur la prochaine rentrée scolaire

Notre Centre de services scolaire (CSS) et vos directions d'école vous ont fait parvenir des renseignements entourant la prochaine rentrée. Après en avoir pris connaissance, plusieurs parents ont communiqué avec nous pour nous faire part de leurs inquiétudes concernant l'organisation familiale, les coûts supplémentaires engendrés par les modifications d'horaire et de transport scolaire, le soutien aux enfants en difficulté, et bien plus. Nous savons aussi que plusieurs d'entre nous vivent présentement des situations précaires, que ce soit sur le plan de l'emploi, des finances ou de la santé. C'est pourquoi nous avons envoyé la semaine dernière une liste de vos questions à la Direction générale du CSS. La liste de ces questions ainsi que les réponses reçues se trouvent à la fin de ce document.

Nous espérons que ces réponses vous apporteront un éclairage supplémentaire face aux répercussions des nouvelles règles sanitaires au sein de nos écoles. Sachez que nous sommes également en communication avec la Fédération des comités de parents du Québec et que nos préoccupations sont partagées par plusieurs autres comités de parents à travers la province. Nous espérons que les discussions entre la fédération et le ministère amèneront des améliorations significatives en cours d'année.

Pour conclure sur ce sujet, nous demandons aux parents d'être compréhensifs envers les différents acteurs du milieu scolaire, mais surtout envers le personnel fantastique travaillant au sein de nos établissements. Nous avons tous à vivre avec de nouvelles contraintes, et nous savons que ce moment peut être difficile à gérer pour plusieurs parents. Soyez assurés qu'aucun parent ne sera laissé à lui-même s'il éprouve des difficultés. N'hésitez pas à communiquer avec vos directions d'école qui sont les premières personnes à pouvoir vous aider. Que ce soit pour ajuster les modalités de paiement du service garde de votre enfant ou pour vous donner une liste d'organismes pouvant vous offrir du soutien dans vos milieux. Bien sûr, vous pouvez aussi communiquer avec votre comité de parents et le représentant de votre école!

Assemblées générales annuelles des parents

Nous vous rappelons que chaque école tiendra bientôt une assemblée générale annuelle pour les parents. Il est important de valider la date exacte avec le secrétariat ou le site Internet de votre école et nous vous encourageons à y participer en grand nombre, puisque ce sera le moment d'élire vos représentants au conseil d'établissement et au comité de parents. Ce sera également le bon moment pour exprimer vos inquiétudes et poser vos questions qui concernent chacun de vos milieux. Considérant les mesures sanitaires en vigueur, les directions pourraient tenir l'assemblée générale en mode virtuel. Dans ce cas, la présence de tous serait tout de même sollicitée.

Conseil d'administration du CSS

Nous vous rappelons finalement que la mise en place du nouveau conseil d'administration de notre Centre de services scolaire se fera cet automne. Les membres du nouveau CA entreront en fonction le 15 octobre 2020. Pour plus d'information sur la nouvelle gouvernance scolaire, visitez le site internet du CSS (<https://www.csdps.qc.ca/centre-de-services-scolaire/gouvernance-et-vie-democratique/conseil-dadministration/>).

Écrivez-nous!

N'hésitez pas à nous écrire par courriel (comiteparents@csdps.qc.ca) ou via notre page Facebook (<https://www.facebook.com/comiteparents.csdps/>). Nous sommes là pour vous écouter, vous soutenir et répondre à vos questions.

Un grand merci pour votre collaboration et bonne fin de vacances à tous!

Elisa Côté
Présidente de votre comité de parents
Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries

Questions des parents

Service de garde et période du dîner

Quelle est la finalité de la décision prise concernant les horaires doubles pour les dîneurs?

Y aura-t-il possibilité d'ajuster cette politique selon la fréquentation du service de garde de chaque école?

Pour la présente année, puisque les règles de la Direction de la santé publique (DSP) commandaient un ratio différent dans les autobus, ce qui occasionne systématiquement des doubles parcours au primaire, nous ne pouvons permettre des décisions locales quant aux horaires. Tout est intimement lié au transport scolaire que nous offrons sur tout le territoire. Nous transportons une grande quantité d'élèves de par notre vaste territoire (peu de RTC) et notre offre de services éducatifs (sports-études, concentrations, programmes particuliers, etc.). Comme ce sont les mêmes autobus qui transportent les élèves du primaire et du secondaire et que nous voulions des heures raisonnables d'embarquement et de débarquement (amplitude de 7 h 00 à 17 h 30), et éviter que des élèves se retrouvent en bordure de route à 6 heures le matin, tout est imbriqué et un établissement ne peut donc pas modifier l'horaire attribué. Au primaire, la période de dîner et les récréations écourtées permettent de débiter plus tôt pour effectuer les doubles parcours en fin de journée avant de transporter les élèves du secondaire.

Enfin, comme demandé par notre ministère, l'aménagement des horaires (arrivées et départs, pauses, transitions, dîner) est fait pour respecter les directives de la DSP, notamment le principe de groupes fermés, faire respecter la distanciation et limiter les contacts entre les élèves, et ce, en tout temps, y compris à l'heure du dîner et au service de garde (au printemps, que 66 % des élèves du primaire étaient présents avec le soutien du personnel du secondaire, en septembre quasi 100 % des élèves à prendre en charge sans le personnel du secondaire).

Est-ce que les parents pourraient demander que la fratrie ait le même horaire de dîner lorsque les parents souhaitent qu'ils viennent manger à la maison?

Cela est quasi impossible, puisque le jeune serait privé de minutes d'enseignement (lorsqu'il n'est pas en période de dîner, il est en classe)

Les directions d'école ont-elles la marge de manœuvre nécessaire pour offrir le service de garde à coût nul ou réduit pour les parents qui n'ont plus droit au service de transport scolaire et qui en feraient la demande?

En fait, ce sont les conseils d'établissement (CÉ) qui prendront cette décision. Nous avons cependant donné quelques balises de réflexion aux directions d'école notamment à la diminution des coûts pour la période du dîner considérant la diminution de la fréquentation. Il se rait difficile de penser à offrir le service à coût nul, puisque des ressources humaines et divers coûts sont engendrés par la fréquentation des élèves sur cette période et par conséquent, cela reviendrait à dire que le budget de l'école ne sera pas équilibré. Les directions viser ont plutôt à soutenir les familles qui seraient dans le besoin, par des modalités de paiement accommodantes. Le coût sera aussi diminué au prorata de la diminution de la fréquentation, ce qui constitue une mesure adaptative.

Quelle flexibilité sera offerte aux parents dans le besoin si l'on suit les paroles du ministre de l'Éducation qui affirmait cette semaine qu'il n'y aurait pas de « coût COVID » pour les parents du Québec?

En partant du principe que le transport du midi n'est pas un service obligatoire, on ne peut associer les coûts de fréquentation du service de garde sur la période du dîner à des coûts COVID. Tout comme le faisaient nos directions avant la pandémie, elles prennent des ententes pour les modalités de paiement pour les familles dans le besoin.

Avez-vous reçu la confirmation de la Ville de Québec et des autres localités desservies par notre centre de services que les brigadiers scolaires seront en poste pour les élèves qui viendront dîner à pied à la maison, peu importe son cycle?

L'équipe du transport scolaire est en contact avec les responsables des municipalités et villes concernant les brigadiers. La ville est à faire son recrutement en fonction de nos horaires en situation de COVID.

Protocole de retrait et distanciation

Quelle sera la directive à suivre pour les élèves présentant des symptômes récurrents ressemblant à ceux de la COVID, mais qui serait reliée à d'autres problèmes de santé sous-jacents tels que des allergies ou de l'asthme?

La directive est celle qui nous a été transmise par la DSP et que nous avons fait suivre aux parents et au personnel. Lorsque des symptômes s'apparentant à ceux de la COVID sont identifiés, le parent doit communiquer avec la DSP qui fera l'analyse de la situation et verra à informer des actions à prendre. Cela pourrait vouloir dire, par exemple, d'aller chercher un billet médical attestant que tels ou tels symptômes sont reliés à un diagnostic quelconque. Comme établissement d'enseignement, nous n'avons pas l'expertise pour analyser les situations et poser des diagnostics et, dans ce contexte, nous appliquerons les protocoles de la DSP qui nous demandent de nous assurer que chaque personne communique avec elle afin de poser les bonnes actions. Il serait assurément judicieux que le médecin de famille atteste avant la rentrée scolaire que les symptômes sont reliés à un diagnostic X. Les infirmières scolaires continueront de déployer leur offre dans nos établissements et pourront aussi être de bon conseil.

Est-ce que le principe de bulle-classe sera respecté, peu importe la situation?

Par exemple, s'il ne reste que 3 enfants de trois bulles différentes à la fin de la journée dans un service garde, garderons-nous 3 éducatrices en poste pour les surveiller?

Le principe sera respecté dans la mesure du possible, mais dans l'exemple ci-dessus, il pourrait y avoir un regroupement de fin de journée, avec distanciation, pour éviter de garder 3 éducatrices pour 3 enfants. Ce processus a déjà été expérimenté depuis le 13 mars dernier et tout s'est bien déroulé. L'important est de privilégier une organisation, avec des groupes, le plus stable possible chaque jour.

Soutien des enfants en difficulté

À quelle fréquence les besoins des élèves seront-ils réévalués?

L'évaluation des besoins des élèves se fait en continu par les enseignants et elle sera soutenue par l'observation et l'intervention directes des professionnels. De plus, un court questionnaire à l'intention des parents a été préparé et transmis aux directions. Ce questionnaire permet aux parents d'informer l'école de l'état de son enfant à l'approche de la rentrée pour que les équipes en tiennent compte lors de l'accueil et les premiers jours de classe et que des filets de sécurité soient déjà mis en place.

Y aura-t-il une forme de discussion sur la pandémie et ses effets au sein des classes pour être capable de répondre aux craintes et aux questionnements des élèves, surtout pour ceux et celles qui ne sont pas retournés à l'école le printemps dernier?

Nous ne pouvons garantir que cela se fera dans chaque classe, puisque cela appartient aux pratiques professionnelles du personnel, mais je peux vous rassurer que les ressources didactiques pour le faire ont été produites par nos services éducatifs et présentées et transmises à chaque direction. J'ai la conviction que plusieurs milieux le feront, puisque très bénéfiques.

Quel encadrement supplémentaire sera offert pour les enfants ayant des troubles de comportement sévères ou violents? Y aura-t-il assouplissement des protocoles de distanciation dans leur cas? Quels sont les risques de retrait pour ces enfants?

Nous travaillons avec les consignes de la DSP et les actions qui pourraient être adaptées pour les différentes clientèles se font de façon concertée. Tout comme l'an dernier lors de la réouverture des écoles primaires, nos établissements se sont appuyés sur les protocoles qui avaient au préalable été validés par la santé publique. De plus, une équipe de la santé publique se déplace dans nos établissements pour nous conseiller sur l'environnement adapté en contexte de pandémie à offrir à nos clientèles dites plus vulnérables. Les risques de retrait ne sont pas plus grands sauf dans le cas où un certificat médical l'exigerait. Le port du masque pour certaines clientèles est aussi à éviter et, encore là, nous travaillons à partir des consignes émises par la santé publique. Nous avons la chance de siéger à une table avec la santé publique et nous tenons des rencontres 2x/semaine depuis le début de la pandémie, ce qui nous permet d'être bien informés et outillés.

Est-ce que les sommes pour le parascolaire accordées dans les dernières annonces du ministère seront allouées entièrement à cette mesure dans nos écoles afin de diminuer le décrochage scolaire, surtout pour nos élèves du secondaire?

Nous ne connaissons pas encore les paramètres et balises pour la répartition des nouvelles sommes consenties. Celle de l'an dernier était destinée au secondaire exclusivement et comportait plusieurs volets pour l'utilisation, mais nous sommes dans l'attente de savoir si les ajouts de financement doivent être utilisés avec les mêmes paramètres. De plus, l'organisation du parascolaire demeure un défi, considérant les règles sanitaires à respecter. Actuellement, nos efforts sont consentis à l'accueil de nos élèves, au dépistage actif et rapide des besoins causés par l'arrêt de scolarisation et aux interventions efficaces de même qu'aux savoirs essentiels.

Quels efforts supplémentaires sont mis en place par le CSS pour répondre aux manques criants de main-d'œuvre dans nos établissements?

Est-ce que les sommes supplémentaires annoncées par le gouvernement seront suffisantes pour attirer assez de candidats pour répondre aux besoins dès la prochaine rentrée scolaire?

En ce qui a trait à l'attraction, nous ne croyons pas qu'il y ait de lien avec les sommes, puisque la pénurie de main-d'œuvre est bien présente depuis quelques années malgré les investissements consentis. Voici quelques exemples de moyens utilisés pour le recrutement de notre personnel :

- Recrutement virtuel
- Publications dans les médias sociaux (Facebook, Instagram et LinkedIn)
- Placement publicitaire (Facebook)
- Blitz d'entrevues
- Flexibilité dans les entrevues (distance, présentiel, jour, soir et fin de semaine)
- Affichages ciblés
- Ententes de collaboration avec les cégeps, les universités et les organismes communautaires comme Place aux jeunes sur la CBIO

Conseils d'établissement

De quelle manière les nouvelles règles sanitaires affectent-elles le travail et les décisions à prendre par les conseils d'établissement?

A priori, nous ne croyons pas que lesdites règles affectent les décisions à prendre, considérant que nous sommes moins dans l'urgence que l'an dernier. Nous sommes mieux outillés et bien planifiés pour reprendre une année scolaire plus normale, quoique la pandémie ne le soit pas. Les CÉ pourront suivre la planification qu'ils se sont donnée et convenir de rencontres en présentiel ou en virtuel.

Vous avez d'autres questions? N'hésitez pas à nous écrire par courriel (comiteparents@csdps.qc.ca) ou via notre page Facebook (<https://www.facebook.com/comiteparents.csdps/>).